



AVIS PUBLIC RAPPORT DE CONSULTATION

Aux contribuables de la susdite municipalité

Projet de réaménagement d'un bâtiment agricole en porcherie sur litière au 941, Rang St-François, à Notre-Dame-de-Lourdes

Aux personnes intéressées par le rapport de la consultation donnant suite à la consultation écrite tenue entre le 8 et le 23 décembre 2020, et par visioconférence le 8 décembre 2020 à 19h00, relativement à une demande de permis de construction visant le transfert de la production de veaux de lait et ovine vers la **production porcine sur litière**, au réaménagement des **bâtiments agricoles existants** pour loger des porcs à l'engraissement et la construction d'un corridor pour relier deux (2) bâtiments existants.

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale/secrétaire trésorière de la susdite municipalité, QUE :

1. Le lundi 1^{er} février 2021, le conseil a adopté le rapport de la consultation à la suite de la tenue de l'assemblée publique de consultation sur le projet d'élevage porcin de Ferme LADOUCE SENC situé au 941, Rang St-François Est.
2. Le rapport de la consultation et la résolution déterminant les conditions auxquelles est assujettie la délivrance du permis demandé peuvent être consultés au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité et copie peut en être obtenue moyennant le paiement des frais.

Donné à Notre-Dame de Lourdes, ce 2 février deux mille vingt et un.

Sandie Roux
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Sandie Roux, directrice générale et secrétaire trésorière de la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes certifie avoir publié l'avis ci-dessus en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil entre 8h et 17h le 2 février 2021 ainsi que sur le site internet de la municipalité.

Sandie Roux
Directrice générale